

FONDS DE DOTATION EMD

Siège social :
Rue Joseph Biaggi – 13003 Marseille
Siret 802 747 907 00011

**Comptes annuels et annexe relatifs à
l'exercice 2023**

FONDS DE DOTATION EMD

BILAN au 31 décembre 2023

ACTIF	2023	2022	PASSIF	2023	2022
Immobilisation incorporelles			Dotation pérenne	27150	27150
Immobilisations corporelles			Réserves		
biens destinés à être cédés			Report à nouveau	649	584
Immobilisation financière	25 000	25 000	Excédent ou déficit	419	65
I. Immobilisation	25 000	25 000	I. Situation nette	28 218	27 799
Créances	1700	1325	Fonds dédiés		
Valeurs mob. de placement			Fonds reportés		
Instrument de trésorerie			II. Fonds reportés		
Disponibilité	1518	1474	Provisions pour risques		
Charges constatées d'avance			Provisions pour charges		
II. Actif circulant	3218	2 799	III. Provisions		
III. Ecart de convers. Actif			Dettes fournisseurs		
			Produits constatés d'avance		
			IV. Dettes		
			V. Ecart de convers. Passif		
TOTAL	28 218	27 799	TOTAL	28 218	27 799

FONDS DE DOTATION EMD

COMPTE DE RESULTAT du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

CHARGES	2023	2022	PRODUITS	2023	2022
Autres achats et ch. externes	122	150	Ventes de biens et services		
Impôts			Res. liées à la gén. du public		
Salaires et traitements			Reprise sur amortissements		
Charges sociales			Utilisation des fonds dédiés		
Dotations aux amortissements			Autres produits	163	
Dotation aux provisions					
Reports en fonds dédiés					
Autres charges		163			
I. Charges d'exploitation	122	313	I. Produits d'exploitation	163	0
			1. Résultat d'exploitation	41	-313
Autres charges financières			Intérêts et produits assimilés	378	378
Ch. nettes sur cessions VMP					
II. Charges financières	0	0	II. Produits financiers	378	378
			2. Résultat financier	378	378
			3. Résultat courant	419	65
Charges except sur gestion			Produits except. Sur gestion		
Autres charges exceptionnelles			Autres produits exceptionnels		
III. Charges exceptionnels			III. Produits exceptionnels		
			4. Résultat exceptionnel		
Excédent	419	65	Déficit		
TOTAL	541	378	TOTAL	541	378

FONDS DE DOTATION EMD

Annexe aux comptes de l'exercice 2023

Exercice clos le 31 décembre 2023

1. Règlement comptable de l'Autorité des normes comptables utilisés pour l'élaboration des comptes annuels.

Il s'agit des règlements n°2009-01 du 3 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation et modifiant le règlement n°99-1 du comité de la réglementation comptable et n°2018-6 du 5 décembre 2018 relatif au comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

2. Exercice et durée de l'exercice

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

3. Changement dans les méthodes comptables

Aucun changement dans les méthodes comptables n'a eu lieu au cours de l'exercice 2023.

4. Total du bilan

A la clôture de l'exercice 2023, le total du bilan du Fonds de dotation EMD, avant affectation du résultat, est de **28 218** euros.

5. Excédent ou déficit

L'exercice 2023 du Fonds de dotation EMD se solde par un excédent de **419** euros.

6. Objet social

Le Fonds de dotation EMD est un fonds de dotation à dotation non consommable. Il a pour objet de soutenir et d'accompagner l'Association EMD – Ecole de Management en vue de la réalisation de son objet social. Cet objet vise la formation intégrale de la personne notamment au travers de la formation supérieure permettant d'acquérir une qualification professionnelle dans les domaines du management.

7. Périmètre des activités

Potentiellement, le périmètre des activités est lié à celui des activités déployées par l'EMD qui s'étend principalement sur le territoire national mais qui déborde sur l'espace européen et d'autres pays avec lesquels l'EMD est en relation, notamment des pays de langue anglaise comme le Royaume Uni, les Etats Unis, l'Australie et le Canada.

8. Moyens mis en œuvre

Depuis sa création, le Fonds de dotation EMD était en sommeil. Au cours de l'année 2018, le nom qui était « Promotion des actions éducatives EMD » est devenu « Fonds de dotation EMD ».

Au cours de l'année 2018, les administrateurs se sont mobilisés pour lever des fonds auprès des personnes avec lesquelles ils sont en relation et notamment parmi celles qui sont en lien avec l'EMD. Les résultats ont permis de constituer une dotation d'un montant de 27 150 euros.

Compte tenu du fait que la dotation du fonds de dotation EMD est non consommable, il faudra attendre les revenus de cette dotation pour disposer des moyens pour agir dans le cadre de l'objet social.

9. Principes et méthodes

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

10. Fait caractéristiques

Au cours de l'exercice 2019, un prêt de 26 000 euros a été octroyé à l'EMD. Ce prêt, versé à hauteur de 25 000 euros, porte intérêt au taux de 1,5%.

11. Information sur les actifs immobilisés

Actif financier : prêt consenti à l'EMD pour un montant de 25 000 euros. L'échéance de remboursement de ce prêt est reconduite pour 5 ans.

12. Information sur les donations temporaires d'usufruit

Non applicable

13. Variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propre sans droit de reprise	27 150				27 150
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	584	65			649
Excédent ou déficit de l'exercice	65	-65	419		419
Situation nette	27 799	0	419	0	28 218
Fonds propres consommables					
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	27 799	0	419	0	28 218

14. Détail des fonds dédiés

Non applicable

15. Détail des fonds reportés liés aux legs et donations

Non applicable

16. Détail de la rubrique « Legs, donations et assurances-vie »

Non applicable

17. Informations sur les contributions volontaires en nature

Le Fonds de dotation EMD a bénéficié du travail bénévole de ses administrateurs pour la gestion ordinaire du fonds.

Le Fonds de dotation EMD a bénéficié de l'assistance de l'Association EMD Ecole de Management pour la tenue de sa comptabilité, sa gestion administrative, son secrétariat juridique etc.

Ces contributions volontaires s'analysent de la manière suivante :

Assistance comptable 20 heures

Secrétariat juridique 10 heures

Gestion administrative 33 heures

Soit un total d'environ 63 heures ce qui valorisé à 30 € de l'heure représenterait un montant de 1 890 euros.

Compte tenu de la faiblesse des montants en jeu, le Conseil d'administration du Fonds de dotation EMD a été décidé de ne pas les comptabiliser.

18. Information sur les mises à disposition gratuite de biens.

Le Fonds de dotation EMD a bénéficié de la mise à disposition gratuite des moyens nécessaire à sa gestion : locaux pour les réunions, ordinateurs, copieurs etc.

19. Transaction avec des personnes physiques ou morales

A l'exception des mises à disposition gratuite et du travail des bénévoles, aucune transaction n'a eu lieu avec des personnes physiques ou morales au cours de l'exercice 2023.

20. Information relative à l'effectif

Le Fonds de dotation EMD n'a aucun salarié à la clôture de l'exercice.

21. Opérations relatives aux opérations et engagements hors bilan

Le Fonds de dotation EMD n'est lié par aucun engagement hors bilan.

22. Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

Aucun engagement n'a été contracté par le Fonds de dotation EMD pour l'un ou l'autre de ses dirigeants.